

AVIS DE COURSE

Régate WINGFOIL

CV SANGUINET

Grade 5B

Mercredi 11 novembre 2026

Lac de Sanguinet



Préambule La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un concurrent ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre concurrent pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs A utiliser en cas de besoin

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...). Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

- 1 REGLES**
La compétition est régie par :
- 1.1** Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B à l'exclusion de la RCV B8
- 1.3** Les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives, chartes et Règles techniques et les Règles techniques et de sécurité des supports à foils

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1** Les IC seront disponibles après 9h le *mercredi 11 novembre* à <https://www.cvsanguinet.org/>

- 2.2** Les IC seront publiées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.1** Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <http://www.cvsanguinet.org/>

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse. L'épreuve est ouverte aux concurrents Wingoil Slalom-Race.

- 4.1** *4.1.1. Seuls les concurrents équipés d'ailes de wing, d'un foil et d'une planche de wing peuvent concourir (cf : Réglementation matériel wingfoil)*

4.1.2 Si la météo est inférieure à 10 noeuds la régata sera annulée

Information sur le site du club : <https://www.cvsanguinet.org/>

- 4.2** Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1** a) Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
Pour chaque concurrent mineur, être en possession :
 - d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
 - d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.
- 4.2.2** Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

- 4.4** Les concurrents peuvent se pré-inscrire en ligne sur [CALENDRIER REGATE](#)

- 4.5** Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un concurrent doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits le jour de l'épreuve au club.

5 DROITS A PAYER

- 5.1** Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
Wing	5 euros

6 PUBLICITE

- 6.1** [DP] [NP] Les concurrents peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

- 6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 FORMAT

- 7.1 La compétition se fera en course race et/ou slalom en fonction des conditions météo

8 PROGRAMME

Programme à terre : Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Mercredi 11 novembre	10 h	12h

Briefing Concurrents à 12h

- 8.3 Jours de course :

Date	heure	classe(s)
Mercredi 11 novembre	13h	wing

- 8.4 Nombre de courses :

Classe	Courses par jour	Maximum par jour
Wing	6	10

- 8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course du 11 novembre est prévue à 13h.

- 8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h.

10 LIEU

- 10.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.
- 10.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

11 LES PARCOURS

En fonction de la force du vent et du niveau des coureurs

Option 1 : parcours aller-retour

Option 2 : parcours en W

12 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

- 12.1 La RCV B4.44 s'applique.

Pour les wingfoils, la RCV (F) 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité d'un tour est remplacée par une pénalité en points.

- 12.2 Sur les départs au vent de travers (slalom, ...), un seul BFD pourra être retiré dans les courses. À partir du deuxième BFD, la pénalité sera DNE (ceci modifie RCV 30.4)

14 CLASSEMENT

- 14.1 Le système de classement est le suivant : système de point à minima.

- 14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- 15.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord

Une VHF

Un couteau

- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
- Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

17 **EMPLACEMENT**

[DP] [NP] Les concurrents doivent rester dans la zone leur a été attribuée pendant qu'ils sont à terre.

18 **MATÉRIELS DE SÉCURITÉ**

Les Règles techniques et de sécurité des supports à foils en compétition s'appliquent.

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/regles_securite_foil-et-kite-valide-ca-27-sept-25.pdf

Wingfoil / Les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :

- o Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
- o Le port du casque conforme à la norme NF
- o Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme à la division 240 si absence de combinaison, ou une veste de protection conforme à la division 240.
- o Un leash reliant le concurrent et l'aile

19 **PROTECTION DES DONNÉES**

- 19.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 19.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 **PRIX**

Les prix seront distribués comme suit : les 3 premiers, la 1^{ère} féminine et le 1^{er} jeune au classement général

22 **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter : <https://www.cvsanguinet.org/>

ANNEXE A : LIEU DE LA REGATE

Club de Voile de Sanguinet
982 Avenue de Losa
40460 SANGUINET

ANNEXE B : ZONE DE COURSE



